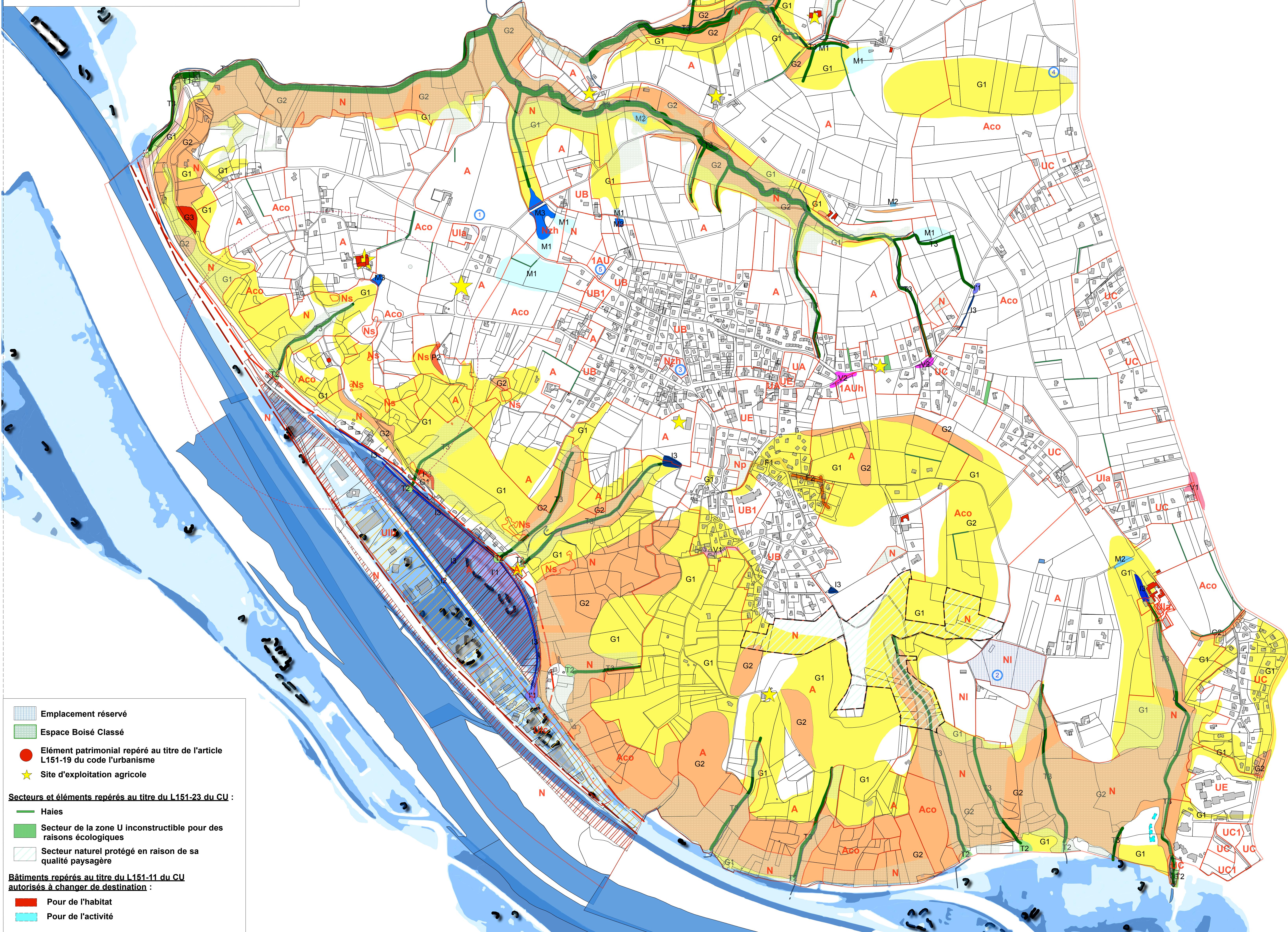


Zones définies par le PLU

- UA** Zone urbaine du centre bourg de la commune
- UB** Zone urbaine correspondant aux pavillonnaires
- UB1** Secteur de la zone UB faisant l'objet d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation
- UC** Zone urbaine correspondant aux extensions de Cannes et de bon accueil
- UC1** Secteur de la zone UC faisant l'objet d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Ula** Zone économique à vocation artisanale
- Ulb** Zone économique à vocation industrielle
- Ulc** Zone économique à vocation de bureau et de commerce
- UE** Zone d'équipement
- 1AU** Zone de développement à court terme pour de l'habitat (secteur soumis à OAP)
- 1AUh** Secteur où une hauteur plus importante est autorisée (secteur soumis à OAP)
- A** Zone Agricole
- Aco** Secteur Agricole inconstructible pour des raisons écologiques
- N** Zone Naturelle
- NI** Secteur de loisirs et sportifs
- Nzh** Secteur de zones humides
- Np** Secteur de parc
- Ns** Secteur naturel sensible (pelouse sèche, Gagée des Rochers)



Commune de Seyssuel

Département de l'Isère

REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

APPROBATION



3c - Plan d'ensemble :
prise en compte des risques

Echelle : 1/5000°

Vu pour être annexé à notre délibération en date de ce jour,	Révision prescrite le :	25 juin 2014
	Révision arrêtée le :	24 novembre 2016
Pour copie conforme,		Révision approuvée le :

Attest de dépôt

Cartes des aléas

Faible Moyen Fort

Mouvements de terrain

G1 G2 G3

Glissement de terrain, solifluxion ou coulées boueuses

P2 P3

Chutes de pierres et de blocs

F1 F2

Effondrements de cavités souterraines

T1 T2 T3

Crues des torrents et des rivières torrentielles

T1 T2 T3

Inondations

I1 I2 I3

Inondations de plaine en pied de versants, y compris cônes de déjection

I1 I2 I3

Zone inondable (hors crue du Rhône)

M1 M2 M3

Zones marécageuses

M1 M2 M3

Ruisseaulement sur versant

V1 V2

Plan d'exposition aux risques d'inondation (PERI)

Zone très exposée, inconstructible

Zone submersible à la crue centennale, constructible

Limite de la crue centennale

Le PERI constitue une Servitude d'Utilité Publique (SUP). A ce titre, il est annexé aux SUP.

Territoire à risque important d'inondation (TRI)

Crue de probabilité forte (scénario fréquent)

Crue de probabilité moyenne (scénario moyen)

Crue de probabilité faible (scénario extrême)